

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LES ETCHÉMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE-DE-LELLIS**

Une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint- Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le **25 septembre 2018**, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

Après la prière d'usage et l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivants:

Siège #1 - Jacques Audet
Siège #2 - Thérèse Blanchet
Siège #3 - Richard Pouliot
Siège #4 - Marcel Bégin
Siège #6 - Rachel Goupil

Absences:

Siège #5 - Jocelyn Pouliot

Tous formant quorum de cette séance sous la présidence de M. Adélarde Couture, maire.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nicole Mathieu assiste également à cette séance.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 24 septembre 2018 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis d'assemblée spéciale, le maire déclare la séance ouverte.

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

La procédure de renonciation à l'avis de convocation exige que tous les conseillers soient présents lors de la séance. Les conseillers ne désirent pas ajouter de sujets à l'ordre du jour.

201-09-2018

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JACQUES AUDET APPUYÉ, ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) PRÉSENTS QUE**
la Municipalité de Saint-Camille accepte l'ordre du jour de la réunion du 4 septembre 2018 tel que lu et présenté;

**1 - CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION

3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4 - Sujets à discuter

4.1 - Résolution, modification du calendrier pour la tenue de la séance régulière du conseil municipal;

5 - VARIA

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

ADOPTÉE

4 - Sujets à discuter

202-09-2018

4.1 - Résolution, modification du calendrier pour la tenue de la séance régulière du conseil municipal

CONSIDÉRANT QUE lundi le 1er octobre est un jour d'élection, et que nous avons reçu des demandes pour remettre cette séance au mardi 2 octobre 2018, à compter de 19h30.

PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR: MADAME RACHEL GOUPIL, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS QUE la Municipalité de Saint-Camille modifie son calendrier de tenue des séances régulières du conseil municipal, que la séance du 1er octobre soit reportée au mardi 2 octobre prochain, à compter de 19h30.

ADOPTÉE,

5 - VARIA

Aucun sujet à discuter.

6 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Madame Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 19h40.

Adélard Couture, maire

Nicole Mathieu, directrice générale